COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

DIRECTION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

DIRECTION DE LA VILLE ET DE LA COHÉSION URBAINE

Nouveaux Quartiers de la Politique de la Ville

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

Données d'aide au diagnostic

Kit de données complémentaires

5 novembre 2014

Table des matières

1 Données sur l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône **5**
- 1.1 Indicateurs sur le LOGEMENT . . . 5
- 1.2 Indicateurs sur les PRESTATIONS SOCIALES . . . 5
- 1.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . . . 5
- 1.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance . 6

2 Données sur le département Rhône **6**
- 2.1 Indicateurs sur le LOGEMENT . . . 6
- 2.2 Indicateurs sur les PRESTATIONS SOCIALES . . . 6
- 2.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . . . 7
- 2.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance . 7

3 Données sur la région Rhône-Alpes **7**
- 3.1 Indicateurs sur le LOGEMENT . . . 7
- 3.2 Indicateurs sur les PRESTATIONS SOCIALES . . . 7
- 3.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . . . 8
- 3.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance . 8

4 Données sur la France Métropolitaine **8**
- 4.1 Indicateurs sur le LOGEMENT . . . 8
- 4.2 Indicateurs sur les PRESTATIONS SOCIALES . . . 8
- 4.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . . . 9
- 4.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance . 9

5 QPV "Le Garet" **9**
- 5.1 Situation du quartier en termes de LOGEMENT . . . 9
- 5.2 Situation des habitants du quartier en termes de PRESTATIONS SOCIALES . . 12
- 5.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . . . 15
- 5.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance . 16

6 QPV "Béligny" **17**
- 6.1 Situation du quartier en termes de LOGEMENT . . . 17
- 6.2 Situation des habitants du quartier en termes de PRESTATIONS SOCIALES . . 19
- 6.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . . . 22
- 6.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance . 23

7 QPV "Belleroche" **24**
- 7.1 Situation du quartier en termes de LOGEMENT . . . 24
- 7.2 Situation des habitants du quartier en termes de PRESTATIONS SOCIALES . . 26
- 7.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . . . 29
- 7.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance . 30

En attendant la production de données exactes sur les nouveaux quartiers prioritaires, des données approximées sur ces nouveaux quartiers, construites à partir des données à l'IRIS, vous sont fournies. L'idée est de dégager les problématiques socio-économiques saillantes du quartier. Il s'agit d'apprécier les spécificités du quartier par rapport à son environnement (son EPCI, son département, sa région) puis de le comparer aux autres quartiers prioritaires de la région.

Ce document propose des données sur différents champs qui ne sont pas couverts par le kit de données sexuées. Les champs traités sont les suivants :

Logement	**Prestations Sociales**	**Entreprises**	**Autres indicateurs**
Part des logements HLM	Part d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales	Nombre d'établissements pour 1000 hbts	Nombre de médecins omnipraticiens pour 100 000 hbts
Part des logements en location	Part d'allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales	Part des créations d'établissements dans le nombre total d'établissements	Nombre de structures de garde d'enfant d'âge préscolaire pour 1000 hbts âgés de 0 à 2 ans
Part des logements vacants	Part des allocataires CNAF bénéficiant du RSA		
	Part des allocataires CNAF bénéficiant du RSA socle		
	Part des allocataires CNAF bénéficiant d'une allocation logement		
	Part des allocataires CNAF bénéficiant des APL		
RP 2010	*CNAF 2013*	*SIRENE 2012*	*BPE 2013*

Les indicateurs ont été choisis en s'inspirant de la liste établie dans le cadre du groupe de travail "Observation locale" mis en place en 2011 et animé par l'ex SG-CIV (désormais CGET), et sur les conseils de certains centres de ressources tels que l'IREV ou Villes au Carré.

Les méthodes de construction des données sont détaillées dans la fiche méthodologique. D'une part, les indicateurs par quartier sur le logement et les prestations sociales ont été construits par approximation. D'autre part, les indicateurs par quartier sur les entreprises, la densité médicale et les structures de garde pour la petite enfance ont été construits sur des amas d'IRIS englobant le quartier.

Les données par quartier ne figurent pas explicitement dans le document car il est préférable de conduire l'analyse d'indicateurs-clé propre au suivi des contrats de ville sur des chiffres exacts. La présentation de ces approximations sous forme d'histogrammes permet cependant de repérer si le quartier est dans une situation singulière par rapport aux autres quartiers de la région au regard des différents indicateurs choisis. Les données aux différentes échelles (EPCI, département, région) servent quant à elles à qualifier le décrochage du quartier par rapport à son environnement.

Exemple de lecture d'un histogramme.

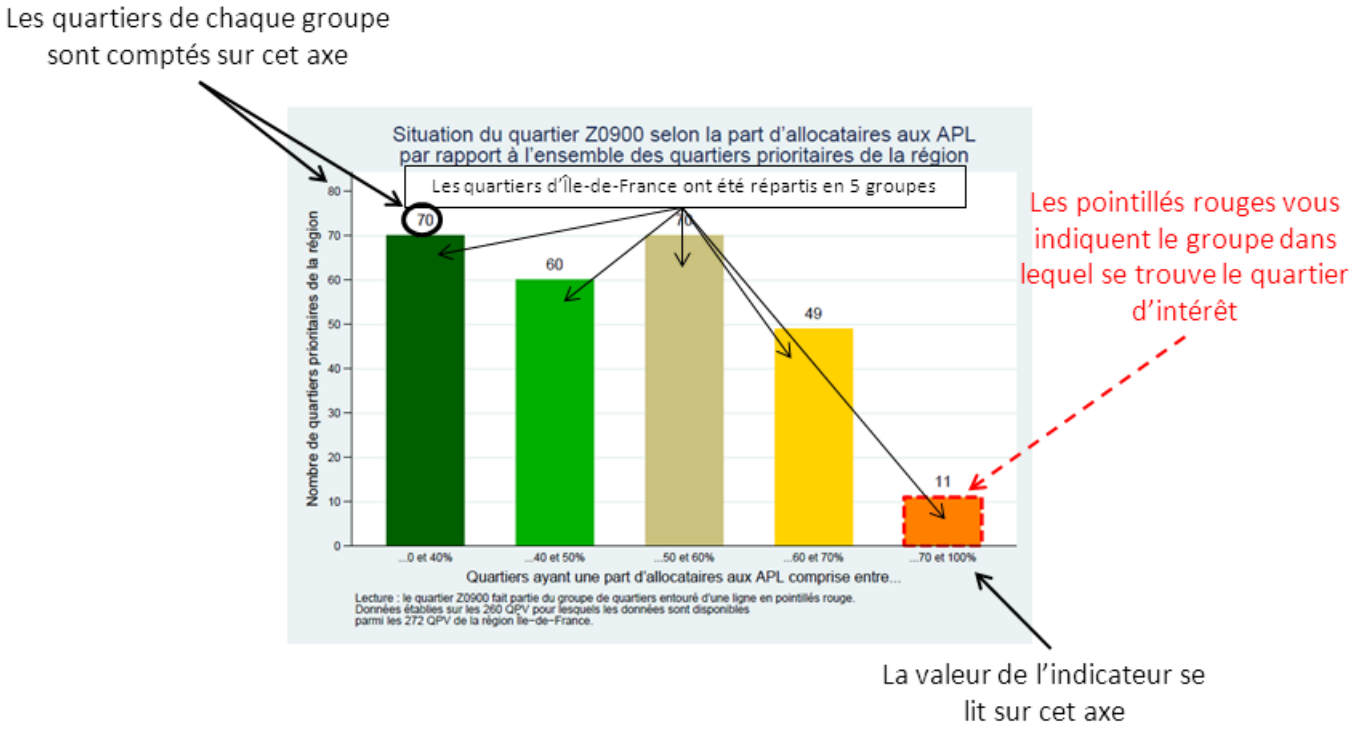

On lit sur l'histogramme ci-dessus que 11 quartiers sur les 260 quartiers d'Île-de-France pour lesquels les données sont disponibles ont une part d'allocataires CAF percevant les APL supérieure à 70%. Le quartier d'intérêt, désigné par le code Z0900, en fait partie, il a donc un profil plutôt singulier au regard de cet indicateur.

Ce chiffre est également à mettre en perspective avec la part d'allocataires CAF percevant les APL dans l'EPCI qui s'élève à 42%.

Accès aux données brutes.

Les données à l'IRIS sont disponibles aux liens suivants :

sig.ville.gouv.fr
Rubrique : rechercher un territoire (indiquer le nom de la commune) – Données locales IRIS

http ://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp ?page=infracommunal.htm
Rubrique : base de données - données locales - données infracommunales - données à l'IRIS

1 Données sur l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

1.1 Indicateurs sur le LOGEMENT

La part de logements HLM calculée par rapport au nombre de résidences principales dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 22.5% .

La part de logements vacants dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 7.3% .

La part de logements en location dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 49.9% .

1.2 Indicateurs sur les PRESTATIONS SOCIALES

Les données de la CNAF ne sont pas produites sur toutes les communes. Les données fournies à l'échelle de l'EPCI ne portent par conséquent que sur certaines communes. Dans le cas de l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône , sont prises en compte les communes suivantes :

Arnas Cogny Denicé Gleizé Jarnioux Jassans-Riottier Lacenas Liergues Limas Villefranche-sur-Saône .

La part d'allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50% des prestations sociales dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 24.2% .

La part d'allocataires CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 13% .

La part d'allocataires CAF percevant le RSA dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 18.8% .

La part d'allocataires CAF percevant le RSA socle dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 14.5% .

La part d'allocataires CAF percevant une allocation logement dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 60.9% .

La part d'allocataires CAF percevant les aides personnalisés au logement dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 40.7% .

1.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les données SIRENE ne sont pas produites sur toutes les communes. Les données fournies à l'échelle de l'EPCI ne portent par conséquent que sur certaines communes. Dans le cas de l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône , sont prises en compte les communes suivantes :

Arnas Cogny Denicé Gleizé Jarnioux Jassans-Riottier Lacenas Liergues Limas Villefranche-sur-Saône .

Le nombre d'entreprises pour 1000 habitants dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 75.

La part de créations d'entreprises dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 18.3% .

1.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance

Les données de la BPE ne sont pas produites sur toutes les communes. Les données fournies à l'échelle de l'EPCI ne portent par conséquent que sur certaines communes. Dans le cas de l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône , sont prises en compte les communes suivantes :
Arnas Blacé Cogny Denicé Gleizé Jarnioux Jassans-Riottier Lacenas Le Perréon Liergues Limas Montmelas-Saint-Sorlin Rivolet Saint-Cyr-le-Chatoux Saint-Georges-de-Reneins Saint-Julien Saint-étienne-des-Oullières Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais Vaux-en-Beaujolais Ville-sur-Jarnioux Villefranche-sur-Saône .

Le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 102.

Le nombre de structures de garde pour la petite enfance pour 1000 habitants âgés de 0 à 2 ans dans l'EPCI Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est de 6.

2 Données sur le département Rhône

2.1 Indicateurs sur le LOGEMENT

La part de logements HLM calculée par rapport au nombre de résidences principales dans le département Rhône est de 18.1% .

La part de logements vacants dans le département Rhône est de 6.9% .

La part de logements en location dans le département Rhône est de 49% .

2.2 Indicateurs sur les PRESTATIONS SOCIALES

La part d'allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50% des prestations sociales dans le département Rhône est de 20.8% .

La part d'allocataires CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales dans le département Rhône est de 12.1% .

La part d'allocataires CAF percevant le RSA dans le département Rhône est de 15.3% .

La part d'allocataires CAF percevant le RSA socle dans le département Rhône est de 11.9% .

La part d'allocataires CAF percevant une allocation logement dans le département Rhône est de 60.9% .

La part d'allocataires CAF percevant les aides personnalisés au logement dans le département Rhône est de 28.3% .

2.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le nombre d'entreprises pour 1000 habitants dans le département Rhône est de 65.

La part de créations d'entreprises dans le département Rhône est de 22% .

2.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance

Le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants dans le département Rhône est de 100.

Le nombre de structures de garde pour la petite enfance pour 1000 habitants âgés de 0 à 2 ans dans le département Rhône est de 9.

3 Données sur la région Rhône-Alpes

3.1 Indicateurs sur le LOGEMENT

La part de logements HLM calculée par rapport au nombre de résidences principales dans la région Rhône-Alpes est de 14.4% .

La part de logements vacants dans la région Rhône-Alpes est de 6.9% .

La part de logements en location dans la région Rhône-Alpes est de 40.1% .

3.2 Indicateurs sur les PRESTATIONS SOCIALES

La part d'allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50% des prestations sociales dans la région Rhône-Alpes est de 20.9% .

La part d'allocataires CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales dans la région Rhône-Alpes est de 11.8% .

La part d'allocataires CAF percevant le RSA dans la région Rhône-Alpes est de 15.3% .

La part d'allocataires CAF percevant le RSA socle dans la région Rhône-Alpes est de 11.6% .

La part d'allocataires CAF percevant une allocation logement dans la région Rhône-Alpes est de 59.8% .

La part d'allocataires CAF percevant les aides personnalisés au logement dans la région Rhône-Alpes est de 29.7% .

3.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le nombre d'entreprises pour 1000 habitants dans la région Rhône-Alpes est de 45.

La part de créations d'entreprises dans la région Rhône-Alpes est de 19.9% .

3.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance

Le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants dans la région Rhône-Alpes est de 98.

Le nombre de structures de garde pour la petite enfance pour 1000 habitants âgés de 0 à 2 ans dans la région Rhône-Alpes est de 5.

4 Données sur la France Métropolitaine

4.1 Indicateurs sur le LOGEMENT

La part de logements HLM calculée par rapport au nombre de résidences principales en France métropolitaine est de 14.6% .

La part de logements vacants en France métropolitaine est de 7.1% .

La part de logements en location en France métropolitaine est de 39.7% .

4.2 Indicateurs sur les PRESTATIONS SOCIALES

La part d'allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50% des prestations sociales en France métropolitaine est de 23% .

La part d'allocataires CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales en France métropolitaine est de 14% .

La part d'allocataires CAF percevant le RSA en France métropolitaine est de 18% .

La part d'allocataires CAF percevant le RSA socle en France métropolitaine est de 14% .

La part d'allocataires CAF percevant une allocation logement en France métropolitaine est de 54% .

La part d'allocataires CAF percevant les aides personnalisés au logement en France métropolitaine est de 24% .

4.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le nombre d'entreprises pour 1000 habitants en France métropolitaine est de 70 .

La part de créations d'entreprises en France métropolitaine est de 19% .

4.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance

Le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants en France métropolitaine est de 110 .

Le nombre de structures de garde pour la petite enfance pour 1000 habitants âgés de 0 à 2 ans en France métropolitaine est de 4 .

5 QPV "Le Garet"

Au quartier "Le Garet" correspond le code quartier suivant : Z0774.

5.1 Situation du quartier en termes de LOGEMENT

La part de logements HLM calculée par rapport au nombre de résidences principales dans le quartier

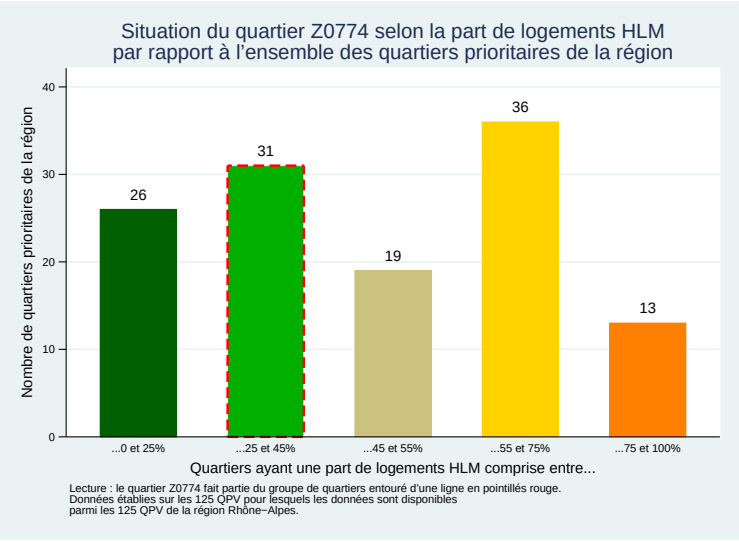

Le quartier Le Garet a une part de logements HLM comprise entre 25 et 45%.

La part de logements vacants dans le quartier

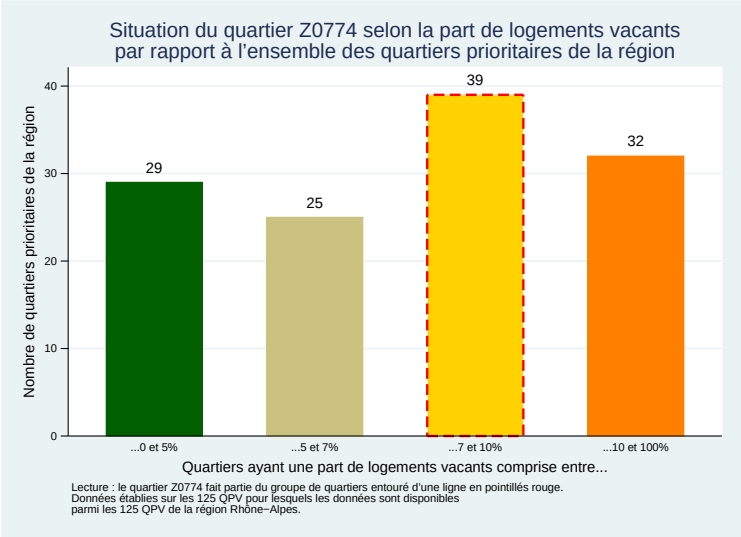

Le quartier Le Garet a une part de logements vacants comprise entre 7 et 10%.

La part de logements en location dans le quartier

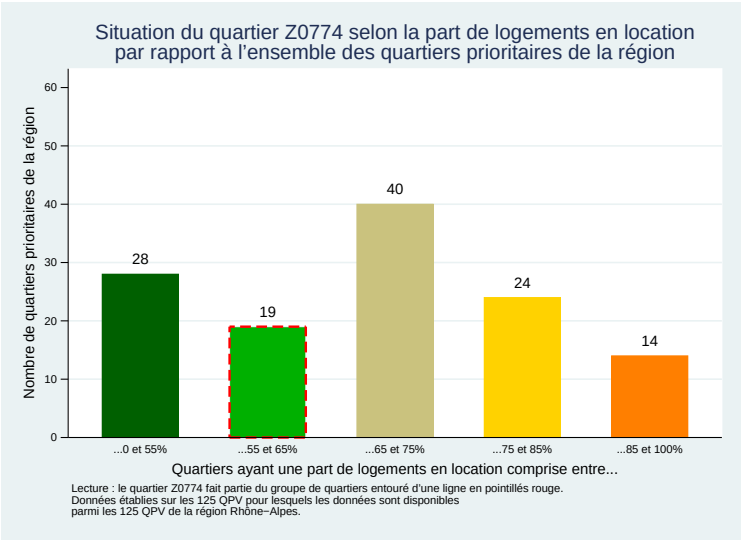

Le quartier Le Garet a une part de logements en location comprise entre 55 et 65%.

5.2 Situation des habitants du quartier en termes de PRESTATIONS SOCIALES

La part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué au moins à 50% de prestations sociales dans le quartier

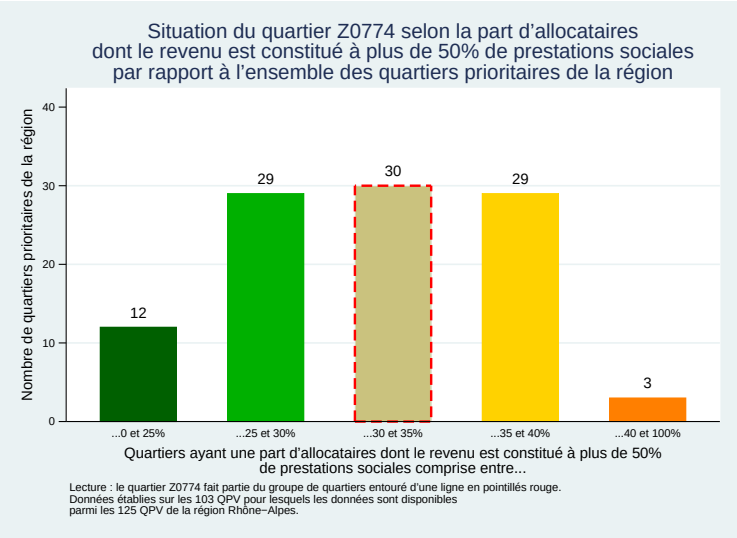

Le quartier Le Garet a une part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué au moins à 50% de prestations sociales comprise entre 30 et 35%.

La part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales dans le quartier

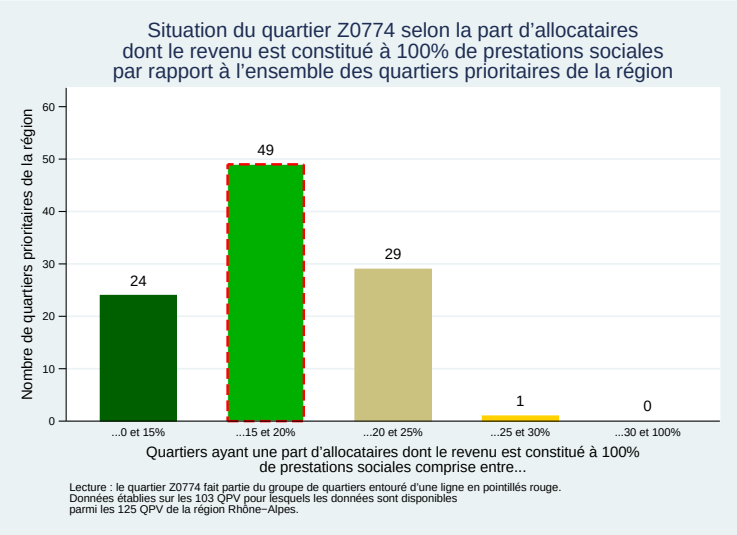

Le quartier Le Garet a une part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales comprise entre 15 et 20%.

La part d'allocataires CAF touchant le RSA dans le quartier

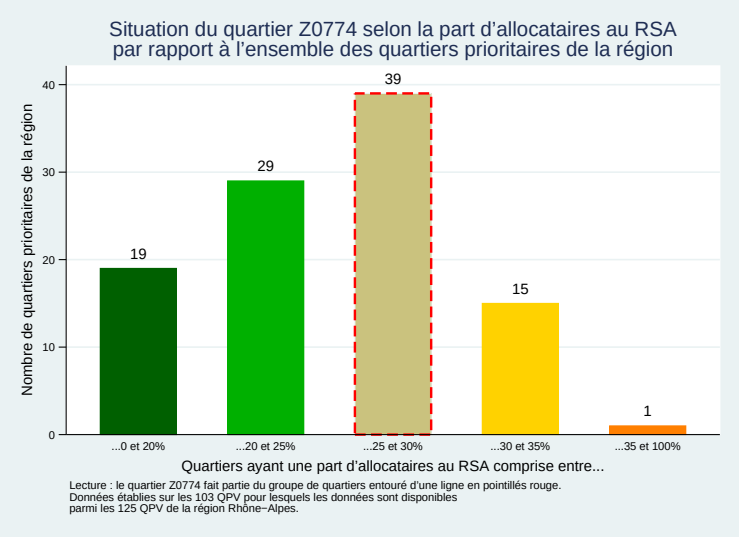

Le quartier Le Garet a une part d'allocataires CAF percevant le RSA comprise entre 25 et 30%.

La part d'allocataires CAF touchant le RSA socle dans le quartier

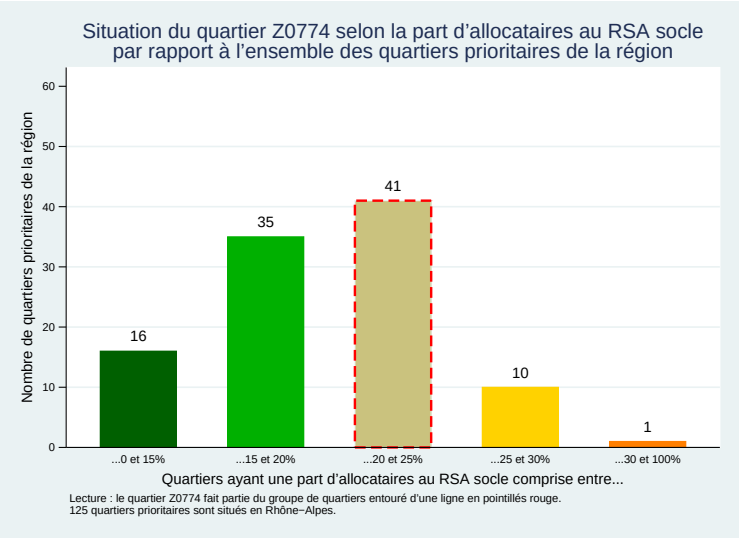

Le quartier Le Garet a une part d'allocataires CAF percevant le RSA socle comprise entre 20 et 25%.

La part d'allocataires CAF percevant une allocation logement dans le quartier

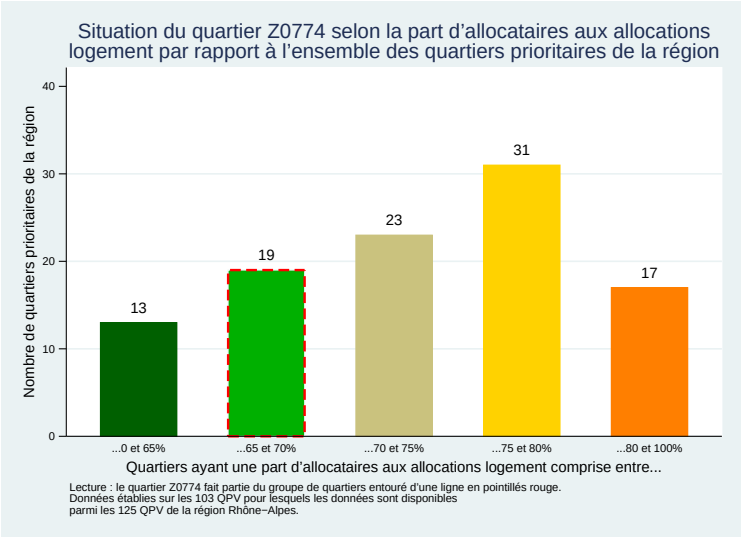

Le quartier Le Garet a une part d'allocataires CAF percevant une allocation logement comprise entre 65 et 70%.

La part d'allocataires CAF touchant les aides personnelles au logement dans le quartier

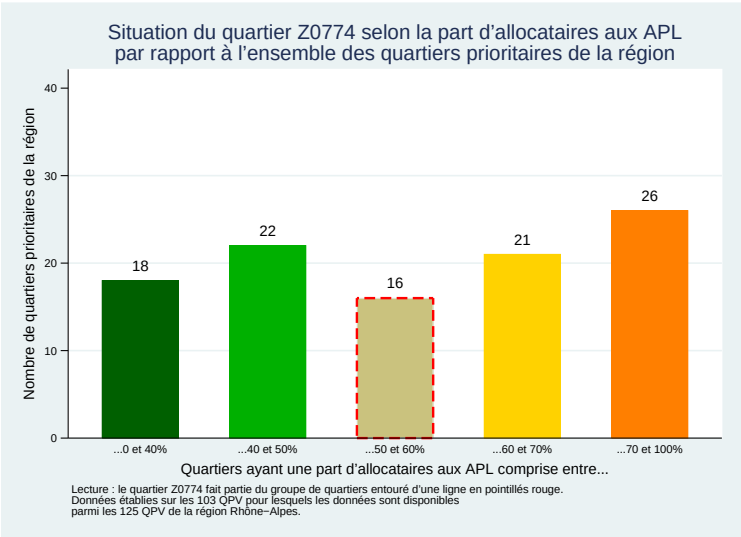

Le quartier Le Garet a une part d'allocataires CAF percevant les aides personnelles au logement comprise entre 50 et 60%.

5.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La densité d'entreprises à proximité du quartier

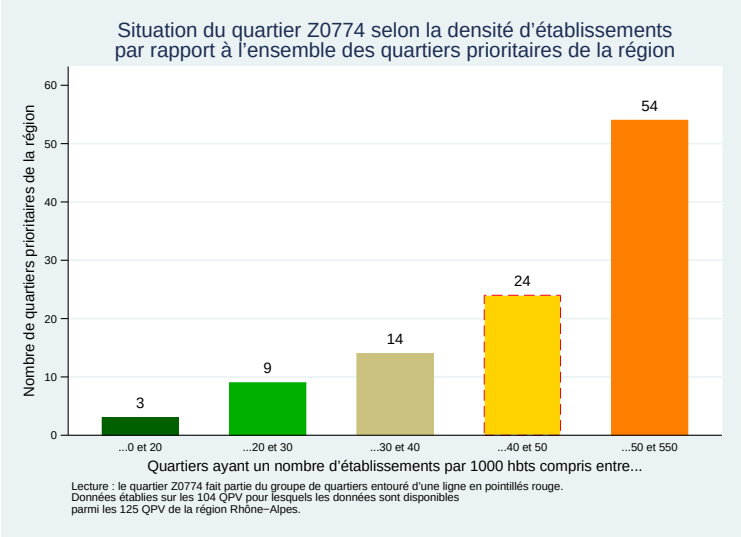

Le quartier Le Garet a un nombre d'entreprises pour 1000 habitants compris entre 40 et 60.

La part des créations d'entreprises à proximité du quartier

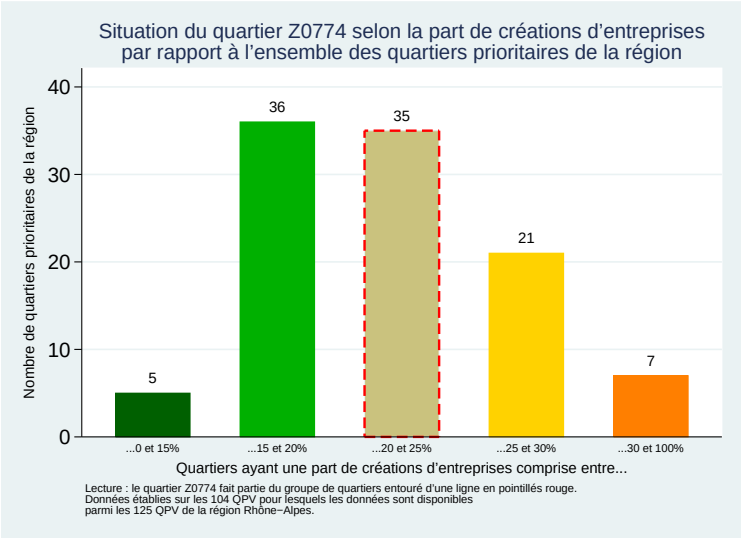

Le quartier Le Garet a une part de créations d'entreprises comprise entre 20 et 25%.

5.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance

La densité de médecins généralistes à proximité du quartier

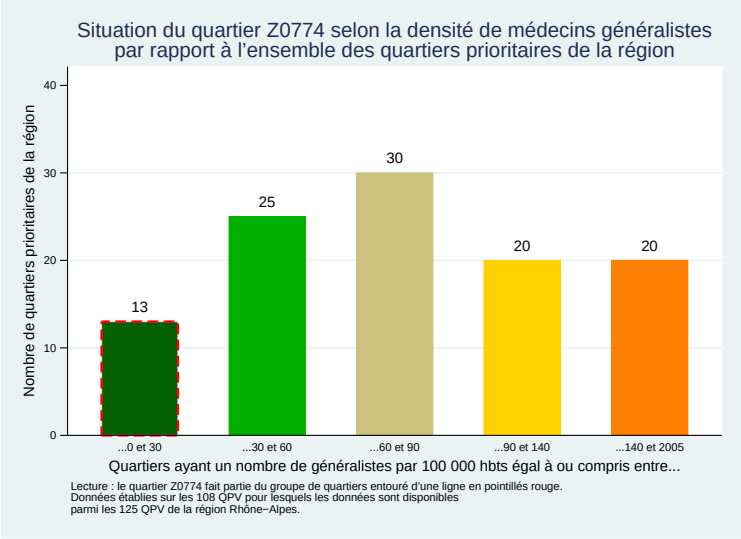

Le quartier Le Garet a un nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants inférieur à 30.

La densité des structures de garde pour la petite enfance à proximité du quartier

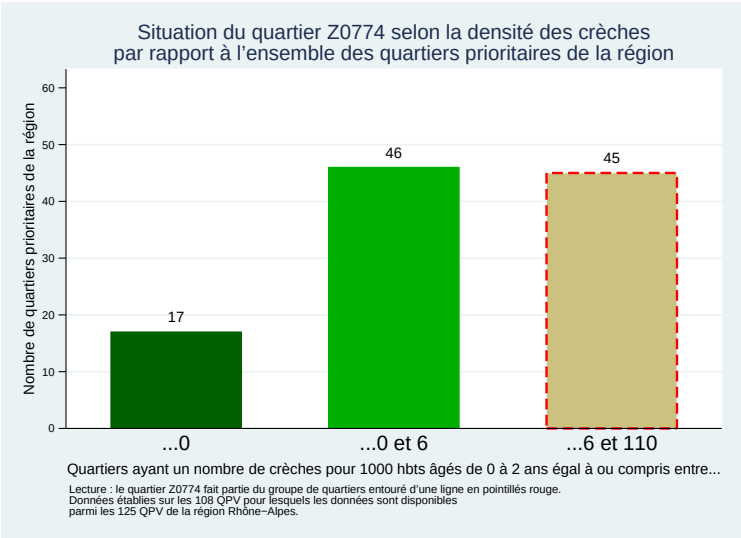

Le quartier Le Garet a un nombre de structures de garde pour la petite enfance pour 1000 habitants âgés de 0 à 2 ans supérieur à 6.

6 QPV "Béligny"

Au quartier "Béligny" correspond le code quartier suivant : Z0775.

6.1 Situation du quartier en termes de LOGEMENT

La part de logements HLM calculée par rapport au nombre de résidences principales dans le quartier

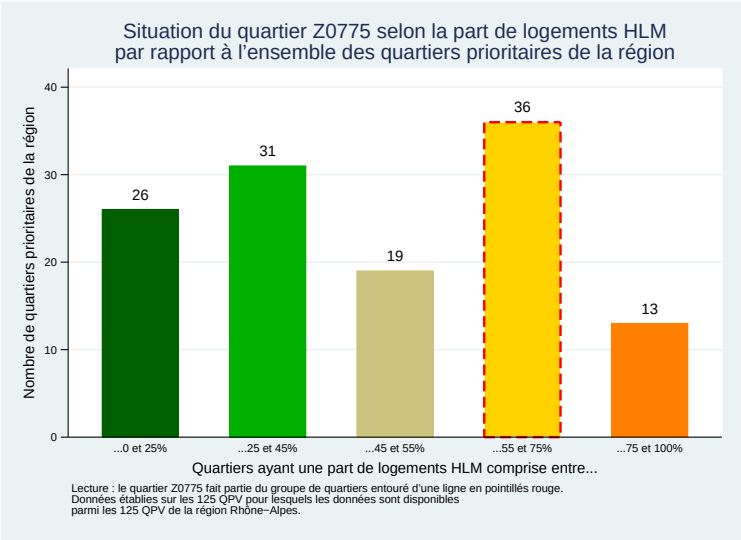

Le quartier Béligny a une part de logements HLM comprise entre 55 et 75%.

La part de logements vacants dans le quartier

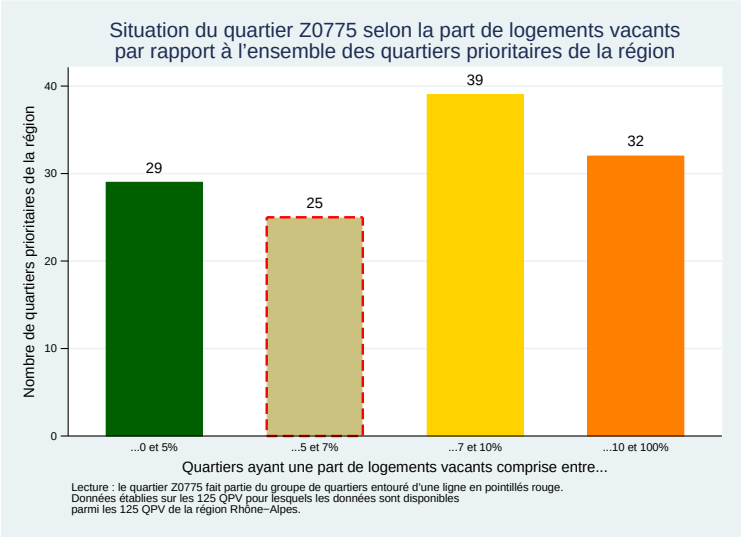

Le quartier Béligny a une part de logements vacants comprise entre 5 et 7%.

La part de logements en location dans le quartier

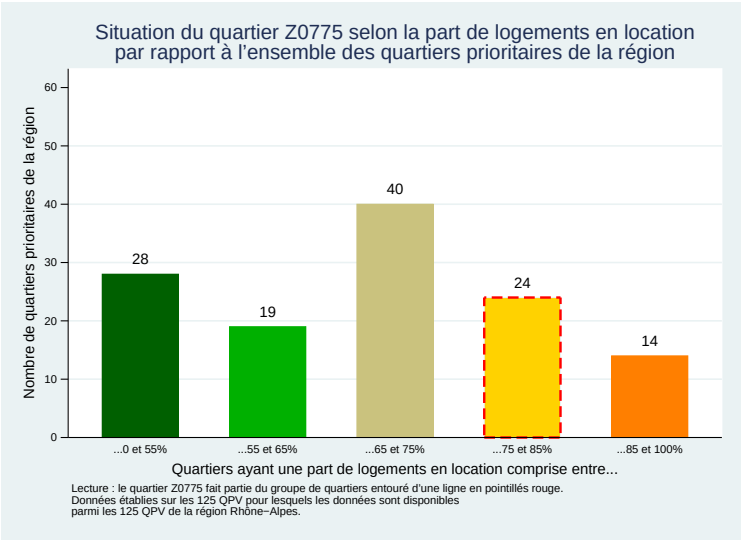

Le quartier Béligny a une part de logements en location comprise entre 75 et 85%.

6.2 Situation des habitants du quartier en termes de PRESTATIONS SOCIALES

La part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué au moins à 50% de prestations sociales dans le quartier

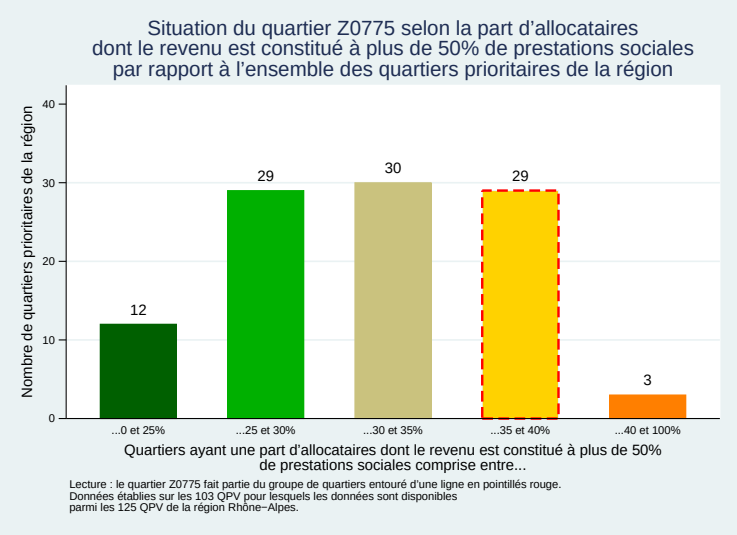

Le quartier Béligny a une part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué au moins à 50% de prestations sociales comprise entre 35 et 40%.

La part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales dans le quartier

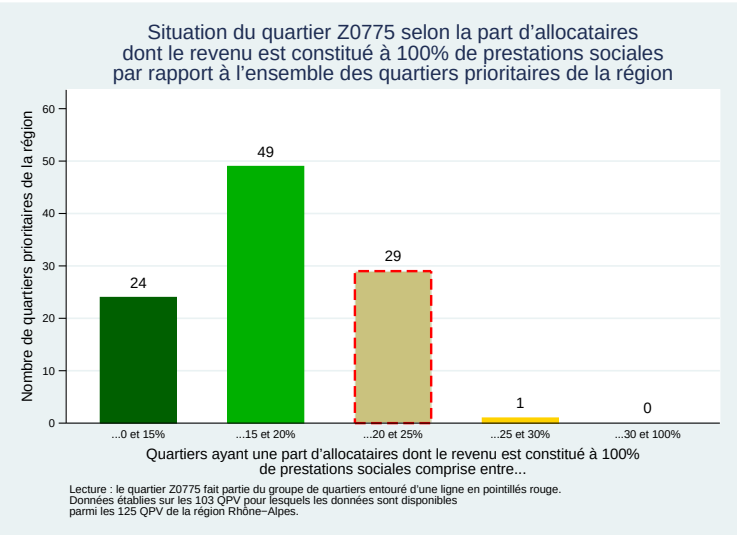

Le quartier Béligny a une part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales comprise entre 20 et 25%.

La part d'allocataires CAF touchant le RSA dans le quartier

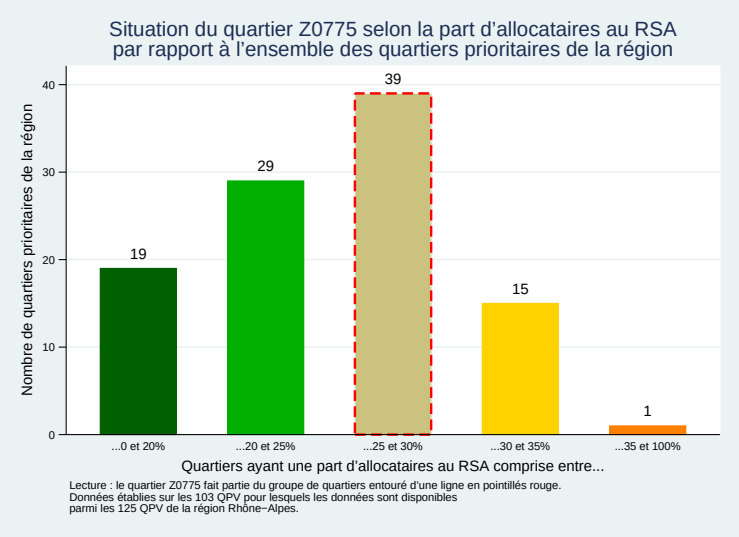

Le quartier Béligny a une part d'allocataires CAF percevant le RSA comprise entre 25 et 30%.

La part d'allocataires CAF touchant le RSA socle dans le quartier

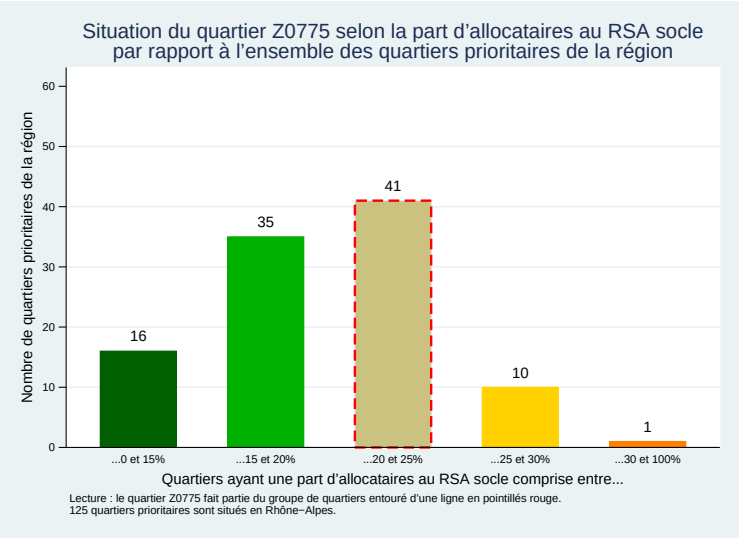

Le quartier Béligny a une part d'allocataires CAF percevant le RSA socle comprise entre 20 et 25%.

La part d'allocataires CAF percevant une allocation logement dans le quartier

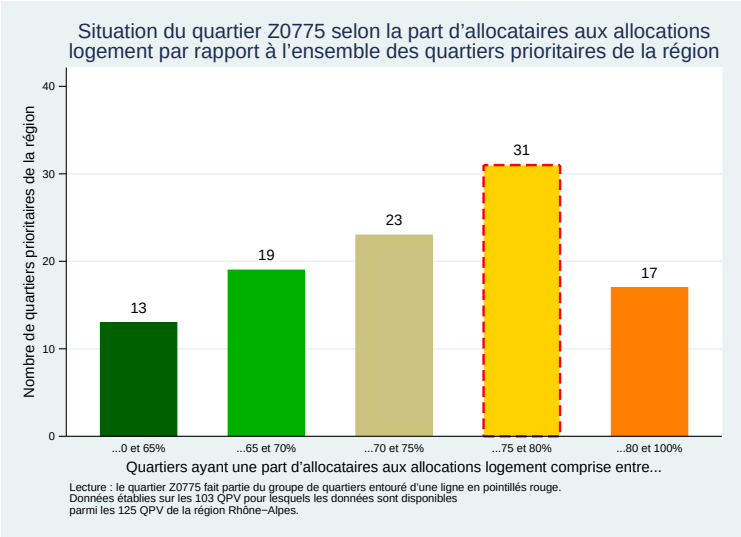

Le quartier Béligny a une part d'allocataires CAF percevant une allocation logement comprise entre 75 et 80%.

La part d'allocataires CAF touchant les aides personnelles au logement dans le quartier

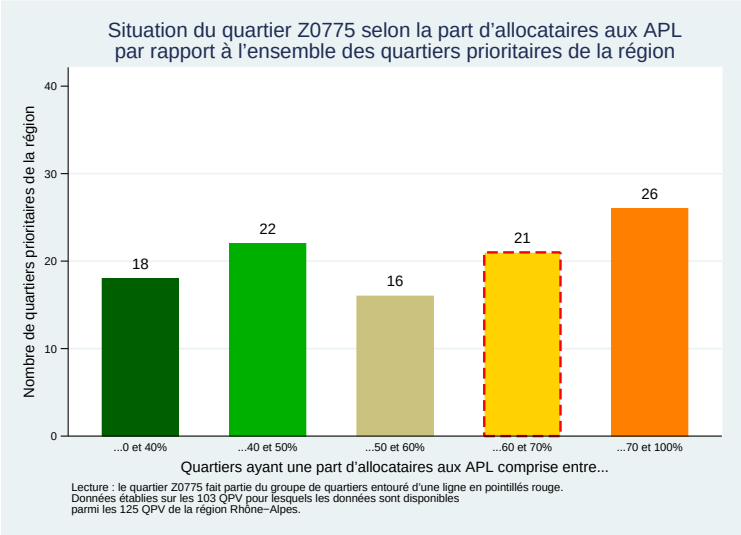

Le quartier Béligny a une part d'allocataires CAF percevant les aides personnelles au logement comprise entre 60 et 70%.

6.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La densité d'entreprises à proximité du quartier

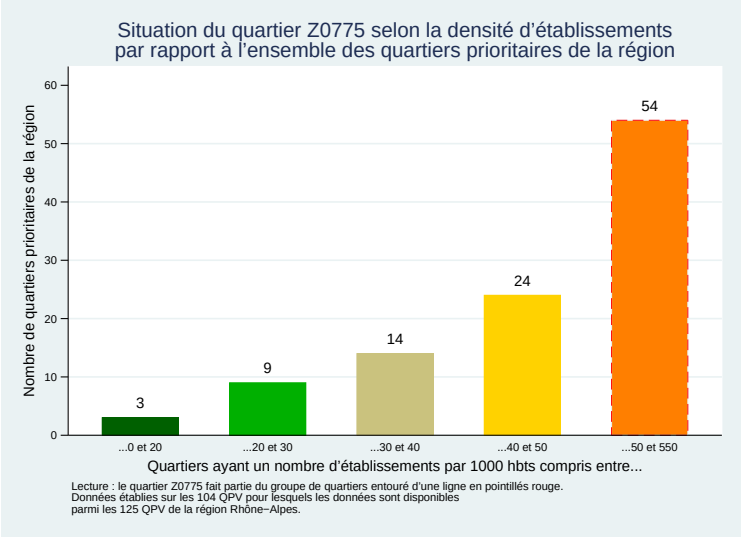

Le quartier Béligny a un nombre d'entreprises pour 1000 habitants supérieur à 50.

La part des créations d'entreprises à proximité du quartier

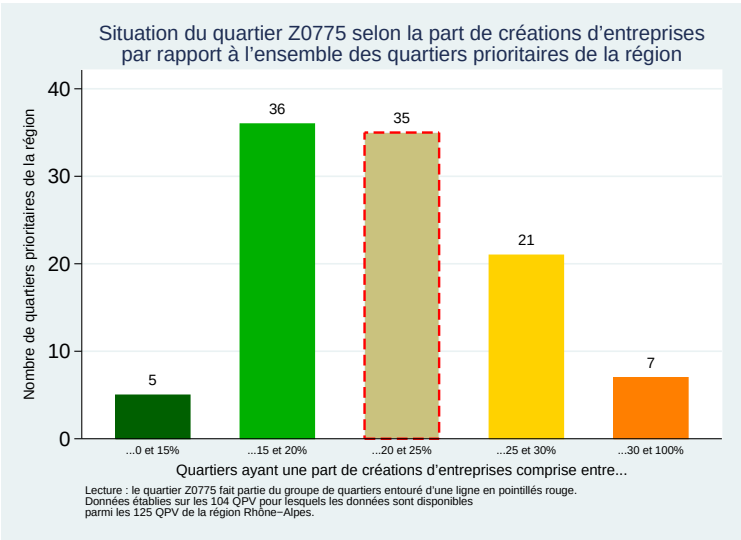

Le quartier Béligny a une part de créations d'entreprises comprise entre 20 et 25%.

6.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance

La densité de médecins généralistes à proximité du quartier

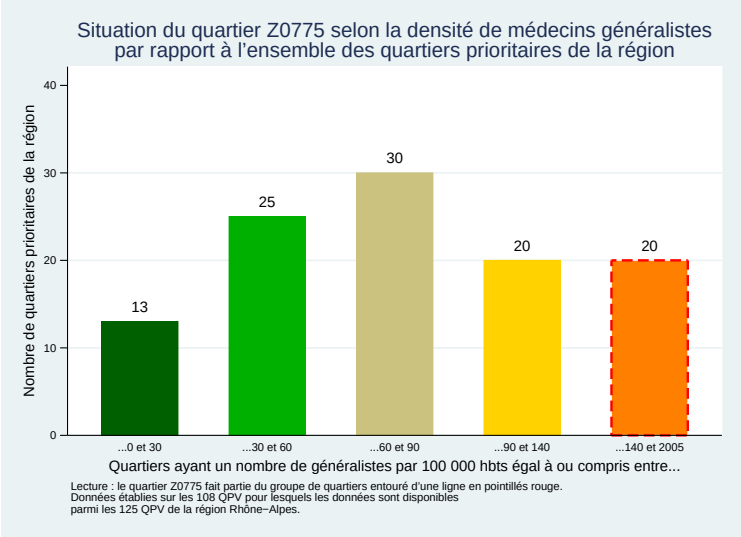

Le quartier Béligny a un nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants supérieur à 140.

La densité des structures de garde pour la petite enfance à proximité du quartier

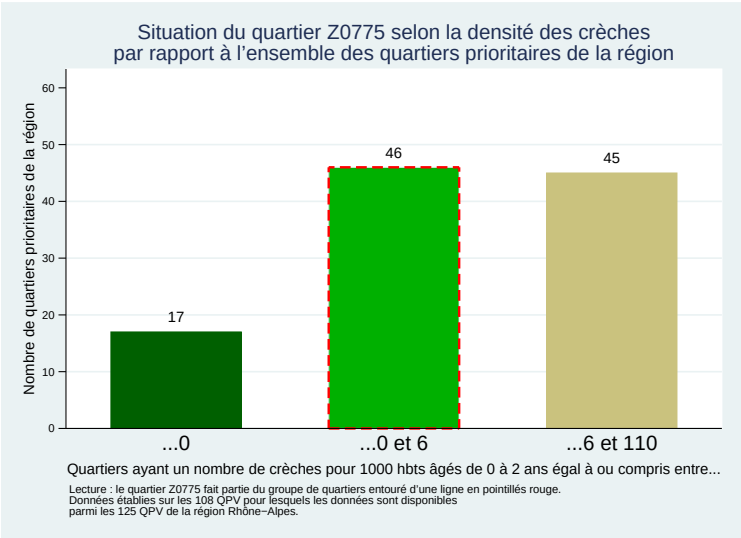

Le quartier Béligny a un nombre de structures de garde pour la petite enfance pour 1000 habitants âgés de 0 à 2 ans compris entre 0 et 6.

7 QPV "Belleroche"

Au quartier "Belleroche" correspond le code quartier suivant : Z0776.

7.1 Situation du quartier en termes de LOGEMENT

La part de logements HLM calculée par rapport au nombre de résidences principales dans le quartier

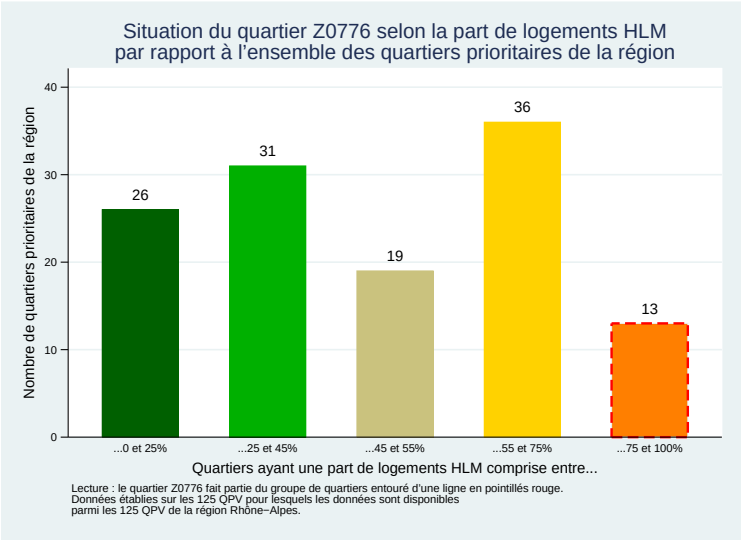

Le quartier Belleroche a une part de logements HLM supérieure à 75%.

La part de logements vacants dans le quartier

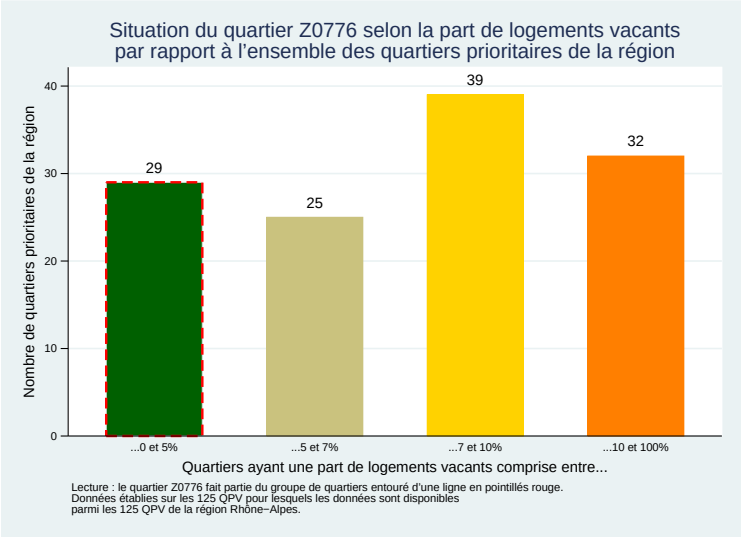

Le quartier Belleroche a une part de logements vacants inférieure à 5%.

La part de logements en location dans le quartier

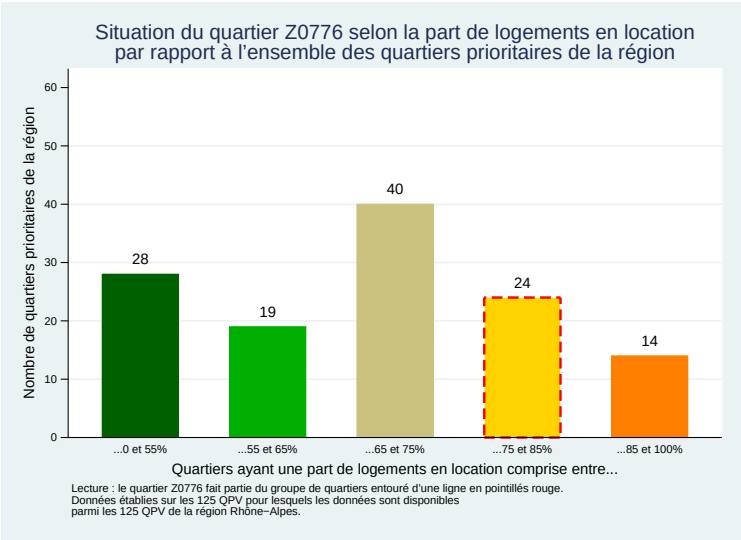

Le quartier Belleroche a une part de logements en location comprise entre 75 et 85%.

7.2 Situation des habitants du quartier en termes de PRESTATIONS SOCIALES

La part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué au moins à 50% de prestations sociales dans le quartier

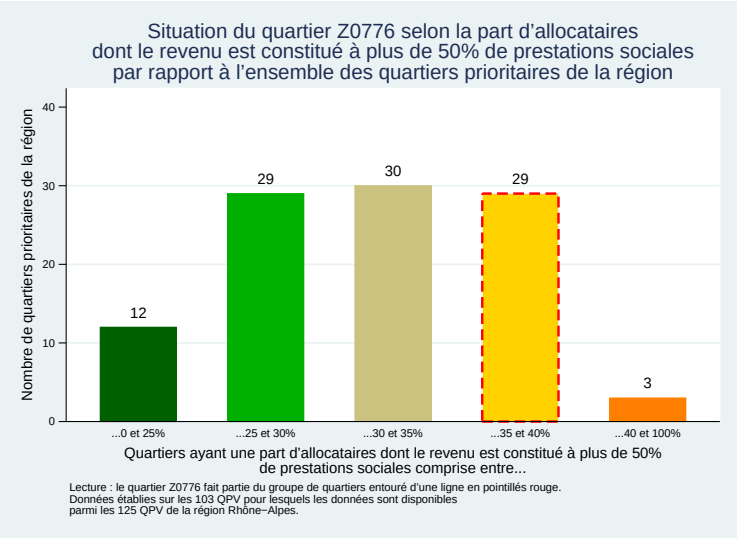

Le quartier Belleroche a une part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué au moins à 50% de prestations sociales comprise entre 35 et 40%.

La part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales dans le quartier

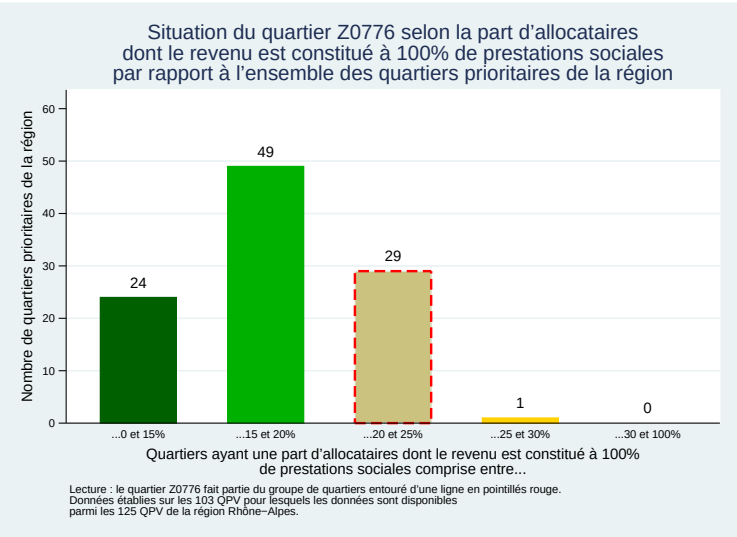

Le quartier Belleroche a une part d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales comprise entre 20 et 25%.

La part d'allocataires CAF touchant le RSA dans le quartier

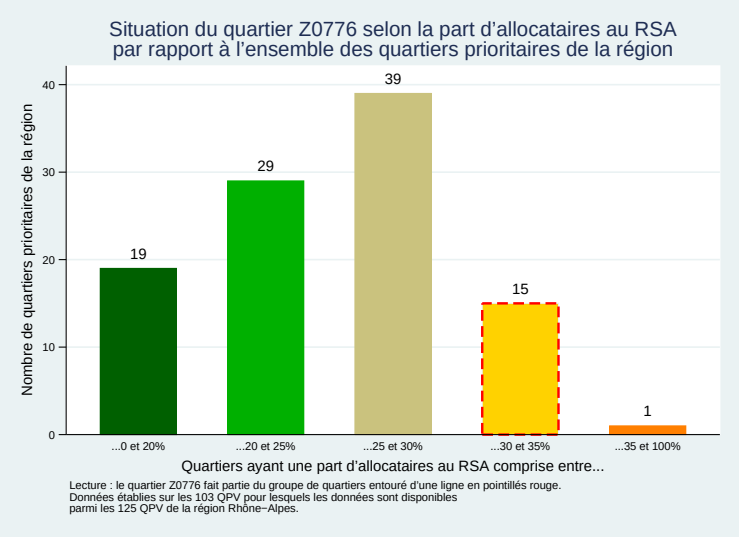

Le quartier Belleroche a une part d'allocataires CAF percevant le RSA comprise entre 30 et 35%.

La part d'allocataires CAF touchant le RSA socle dans le quartier

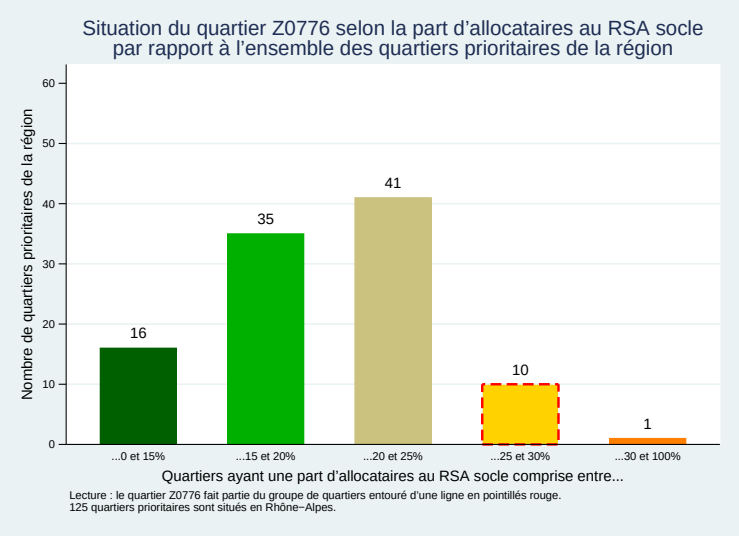

Le quartier Belleroche a une part d'allocataires CAF percevant le RSA socle comprise entre 25 et 30%.

La part d'allocataires CAF percevant une allocation logement dans le quartier

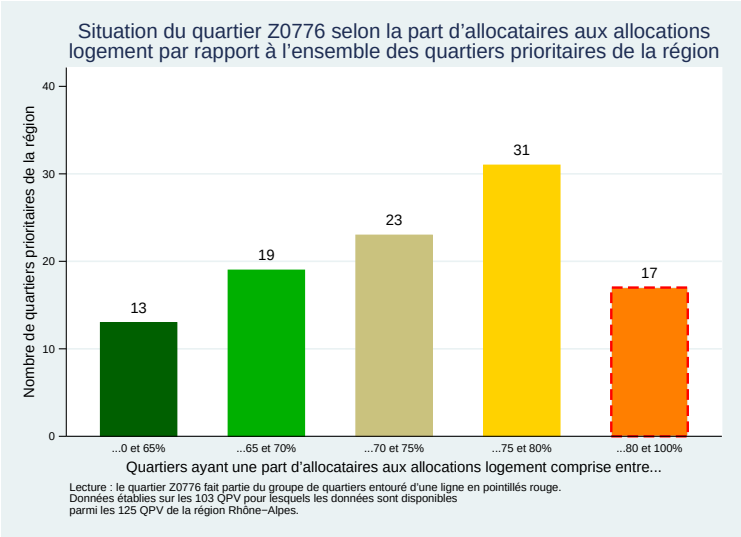

Le quartier Belleroche a une part d'allocataires CAF percevant une allocation logement supérieure à 80%.

La part d'allocataires CAF touchant les aides personnelles au logement dans le quartier

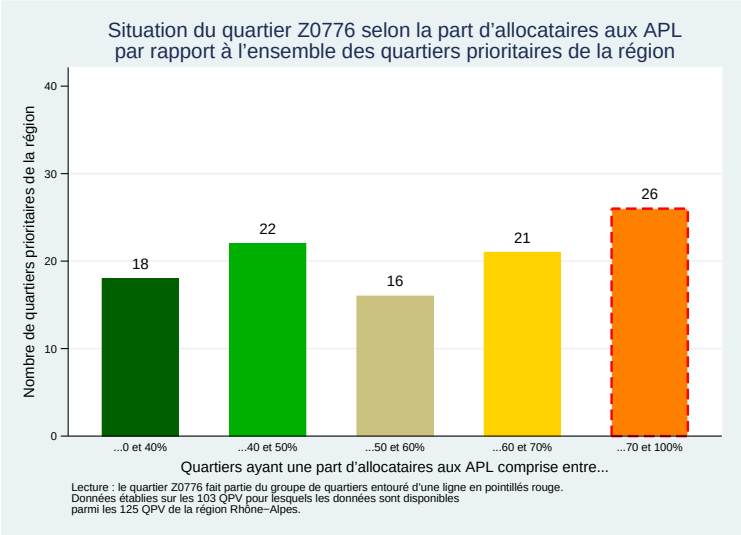

Le quartier Belleroche a une part d'allocataires CAF percevant les aides personnelles au logement supérieure à 70%.

7.3 Indicateurs sur le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La densité d'entreprises à proximité du quartier

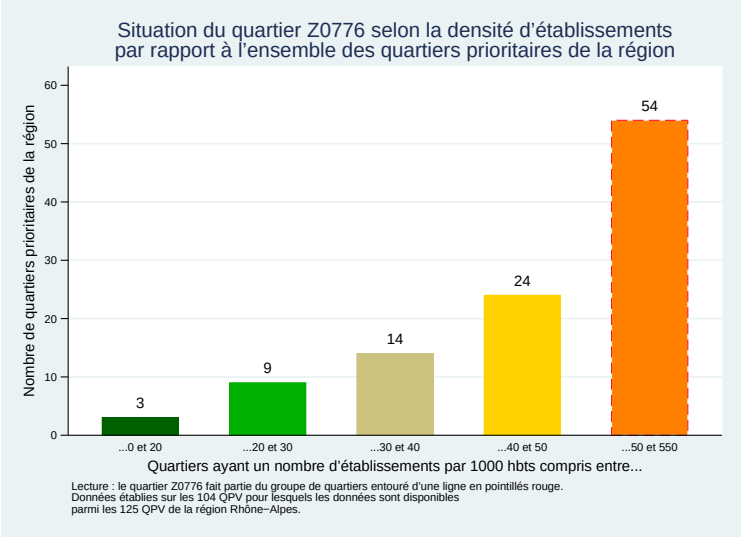

Le quartier Belleroche a un nombre d'entreprises pour 1000 habitants supérieur à 50.

La part des créations d'entreprises à proximité du quartier

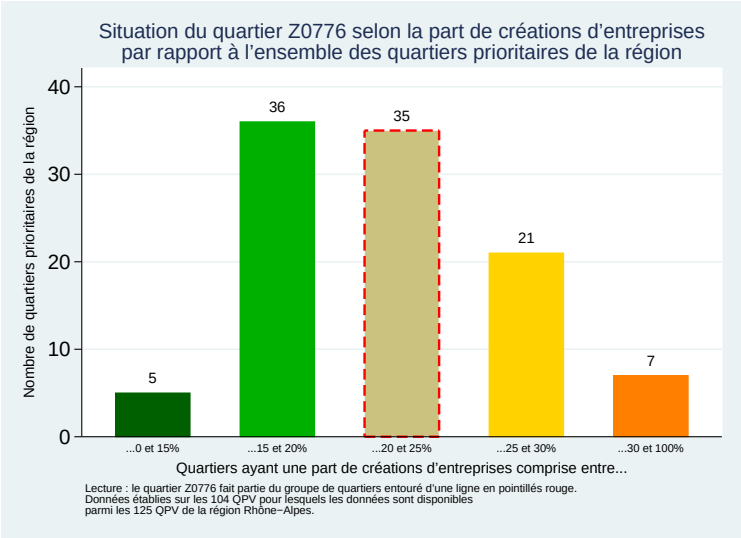

Le quartier Belleroche a une part de créations d'entreprises comprise entre 20 et 25%.

7.4 Indicateurs sur l'offre de soins et les structures de garde pour la petite enfance

La densité de médecins généralistes à proximité du quartier

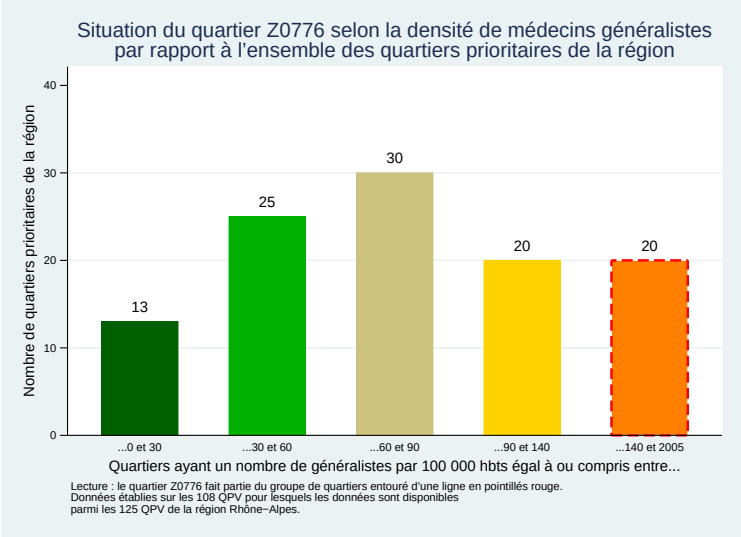

Le quartier Belleroche a un nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants supérieur à 140.

La densité des structures de garde pour la petite enfance à proximité du quartier

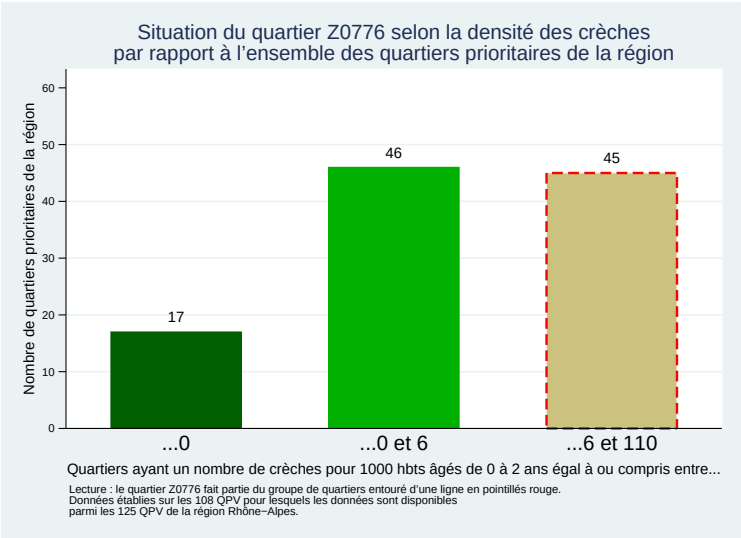

Le quartier Belleroche a un nombre de structures de garde pour la petite enfance pour 1000 habitants âgés de 0 à 2 ans supérieur à 6.